

**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DE  
HAUTE NORMANDIE**

---

**SESSION PLÉNIÈRE  
DU MARDI 16 JUIN 2008**

**AVIS SUR  
LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT RELATIVES AUX LYCÉES  
ET A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – COMPTE RENDU ANNUEL  
D'EXÉCUTION DES MANDATAIRES POUR 2008**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Rapporteur : Monsieur Christophe LEROY**

La Région Haute-Normandie a confié à différents mandataires une mission de mandat pour des opérations d'investissement relatives à des lycées et à des locaux universitaires, en déléguant une partie de ses attributions de maître d'ouvrage.

Les mandataires sont tenus de transmettre annuellement à la collectivité mandante un rapport annuel d'exécution sur les opérations qui leur sont confiées.

Le CESR prend acte.